

Justificatif généré le 14/03/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 14/03/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/665801
N° d'annonce : 665801

TAXLENS AVOCATS
187, rue Grande
77300 FONTAINEBLEAU
31, rue de Penthièvre
75008 PARIS
Tél. 01.64.22.82.71

TALENVI

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €

Siège social : 22, rue des Vallées 92700 COLOMBES

793 620 816 R.C.S. Nanterre

Aux termes de deux décisions en date du 27/02/2023 :

– le Président a décidé de transférer le siège social au 3, rue des Vallées – 92700 COLOMBES, à compter du 27/02/2023,

– l'associé unique a décidé notamment :

o de modifier le 1er alinéa de l'article 4 des statuts de la société consécutivement à la décision du Président du 27/02/2023 relative au transfert de siège social,

o de supprimer le terme « cinématographique » de l'objet social et d'apporter quelques précisions quant aux prestations réalisables dans le cadre de l'activité de production audiovisuelle comme suit : « La fourniture de prestations de services dans le domaine de la production de programmes audiovisuels, comprenant notamment l'analyse, le conseil, l'assistance, la réalisation d'études et d'audits dans tout domaine lié directement et/ou indirectement à la production audiovisuelle, sa gestion commerciale, administrative et/ou technique pour toute entreprise et/ou tout organisme public ou para public, ainsi que pour les particuliers, », le reste de l'article demeurant inchangé ;

o de supprimer le caractère variable du capital de la Société.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de NANTERRE.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeL8lm6S7

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeL8lm6S7>

